

## Médiateur<sup>1</sup> scolaire : Bilan annuel de l'activité Objectifs et procédure

### 1. Préambule

*Le bilan annuel de l'activité du médiateur scolaire est une version transitoire pour les années scolaires 2018-2019 et 2019-2020.*

### 2. But pour le médiateur scolaire

Permettre au médiateur scolaire de mettre en évidence comment, par son expertise, il a contribué à la santé des élèves dans l'école et d'identifier les perspectives à développer.

#### Objectifs

- Documenter les interventions professionnelles ;
- Evaluer sa pratique professionnelle ;
- Mettre les points forts en évidence ;
- Dégager des nouvelles perspectives ;
- Favoriser la visibilité et la compréhension de l'activité du médiateur.

### 3. But pour la responsable cantonale de la médiation scolaire

Recueillir les données utiles à la valorisation de la pratique de la médiation scolaire et au leadership du responsable.

#### Objectifs

- Favoriser la visibilité et la compréhension de l'activité du médiateur scolaire ;
- Participer à l'évolution de la pratique du médiateur scolaire ;
- Evaluer les besoins des médiateurs scolaires en termes de compétences et de moyens ;
- Permettre aux responsables d'assurer leur rôle.

### 4. But pour l'Unité PSPS

Assurer le pilotage et le management de l'activité et recueillir les éléments statistiques destinés aux autorités cantonales.

#### Objectifs

- Rendre compte aux autorités cantonales sur la base de l'activité du médiateur.
- Ajuster les ressources nécessaires à mettre en place, en fonction de ce qui émerge dans les données compilées.

<sup>1</sup> Toute désignation de personne, de statut, de fonction s'entend indifféremment au féminin et au masculin

## **Médiateur scolaire : Bilan annuel de l'activité 2018-2019 – Objectifs et procédure**

### **5. Procédure**

Chaque médiateur-médiatrice :

- Remplit le Bilan annuel de l'activité du médiateur, via le lien reçu par courriel en juin 2019 ;
- Prévoit un moment de présentation et d'échanges avec la direction et - selon intérêt - avec les membres de l'équipe PSPS.
- Le bilan annuel de l'activité du médiateur peut servir de base de travail et de réflexion pour un suivi ou le développement d'une activité avec la responsable cantonale de la médiation.